



Porter plainte pour Divulgation d'informations personnel sur Internet.

Par **Kevin_1234**, le **15/10/2021** à **19:42**

Bonjour,

J'avais un meilleur ami sur internet avec lequel je partageais de bon moments, des infos sur moi, sur ma vie, etc. On est plus ami depuis environ 2 ans et depuis il s'amuse à divulger des infos personnelles me concernant (adresse, ip, numéro, etc.) et des photos d'une amie à moi, dénudée, à des gens pour se "venger" (de quoi ? ça, je ne le sais pas). En tout cas, je n'ai rien partagé sur lui à part son adresse à la fille qui voit ses photos se faire partager mais qui n'ose pas porter plainte à cause de ses parents). J'ai 18 ans, j'habite en France et il habite en Norvège, à Oslo je crois.

Y a t-il un moyen pour qu'il arrête ce qu'il fait ? Puis-je porter plainte contre lui sachant qu'il habite en Norvège et moi en France ? Si oui, s'il vous plaît, aidez moi, merci.

Par **Marck.ESP**, le **16/10/2021** à **00:19**

Bonsoir

Avez vous envisagé le dépôt de plainte ?

Vous pouvez porter plainte si ces images ou vidéos sont publiées sans votre accord et que cette publication porte atteinte à votre vie privée... Mais les chances d'aboutir dépendent du pays où se trouve cette personne.

Par **Kevin_1234**, le **16/10/2021** à **01:25**

Je n'ai jamais envisagé le dépôt de plainte. En fait si je me lance, mes parents seront informés et je veux vraiment qu'à la fin ce personnage arrête de faire ce qu'il fait, j'ai juste peur que ça ne serve à rien le dépôt de plainte..

Par **Marck.ESP**, le **16/10/2021** à **08:52**

Je suis désolé, c'était pourtant votre question !!!

[quote]

Puis-je porter plainte contre lui sachant qu'il habite en Norvège et moi en France ?

[/quote]